

Nouvelle filière d'arbitrage nationale

À partir de 2018, les arbitres et commissaires sportifs nationaux seront répartis en 2 catégories :

1. La Ranking List Nationale (RLN) :

- Les 17 arbitres continentaux et internationaux actifs
- Les 43 meilleurs arbitres nationaux du classement n-1 (*chiffre encore à affiner*) et les 60 meilleurs commissaires sportifs nationaux du classement n-1 ;
- Ils / elles officieront sur les championnats 1^{ère} division (Cadets, Juniors, Seniors, équipes D1 seniors) ;
- Ils / elles pourront être AFR ou responsable de tapis pour les commissaires sportifs lors des autres rencontres nationales ;
- Minimum d'un arbitre et un commissaire sportif par ligue dans cette RLN ;
- Nomination au planning par la CNA (2 arbitrages minimum) ;
- Système de montée / descente pour n+1 (*nombre encore à définir*) ;

L'objectif est d'être dans une démarche de haut-niveau pour que le meilleur niveau sportif soit arbitré par les arbitres les mieux classés. Même principe pour les commissaires sportifs. Favoriser l'identification des arbitres à potentiel international et les meilleurs commissaires sportifs en vue de leur participation au grand SLAM de PARIS ou autre compétition internationale se déroulant en France.

2. Le Groupe National :

- Les arbitres nationaux et commissaires sportifs actifs ne figurant pas dans la RLN ;
- Ils / elles officieront sur les compétitions qui ne sont pas gérées par les personnes de la RLN ;
- La CNA détermine 1 quota par ligue pour chaque manifestation ;
- Nomination des arbitres et commissaires sportifs par le formateur régional ;
- 1 mois avant l'évènement, après validation par le coordonnateur d'ETR et le président de ligue, le formateur transmet à la CNA les coordonnées de l'arbitre et du commissaire sportif dont il / elle aura préalablement vérifié la disponibilité ;
- NB : Pour être classé en vue d'une éventuelle montée en RLN, 2 participations au minimum pour les arbitres sur l'année sont nécessaires ;
- Engagement par Extranet.

L'objectif est de rendre l'initiative aux formateurs régionaux et valoriser leur excellent travail. Leur contribution en concertation avec leur coordonnateur d'ETR et leur président de ligue, fiabilisera le planning national puisqu'ils sont au contact des arbitres et commissaires sportifs de leur territoire. Ils sauront mieux que quiconque quel(s) arbitre(s) et commissaire(s) sportif(s) valoriser selon leur niveau mais aussi, selon leur investissement dans leur région.